



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

AVIS DE CONVOCATION

MARDI 3 AOÛT 2021 À 12H05
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE PAR
VIDÉOCONFÉRENCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN

Saint-Urbain, le 2 août 2021

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil est convoquée pour le mardi 3 août 2021 par vidéoconférence. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Gilles Gagnon, urb.
Directeur général

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 3 AOÛT 2021 À 12H05**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 3 août 2021, à midi cinq (12h05) par vidéoconférence;

2. Urbanisme

- 2.1 Agrandissement du parc industriel régional - Acquisition d'une partie du lot 5 719 257 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Charlevoix 2;
- 2.2 Agrandissement du parc industriel régional - Acquisition d'une partie du lot 5 719 254 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Charlevoix 2;
- 2.3 Modification de la demande à la CPTAQ pour Carl Gilbert – ajout d'un numéro de lot;

3. Autres

- 3.1 Période de questions;
- 3.2 Levée de l'assemblée.